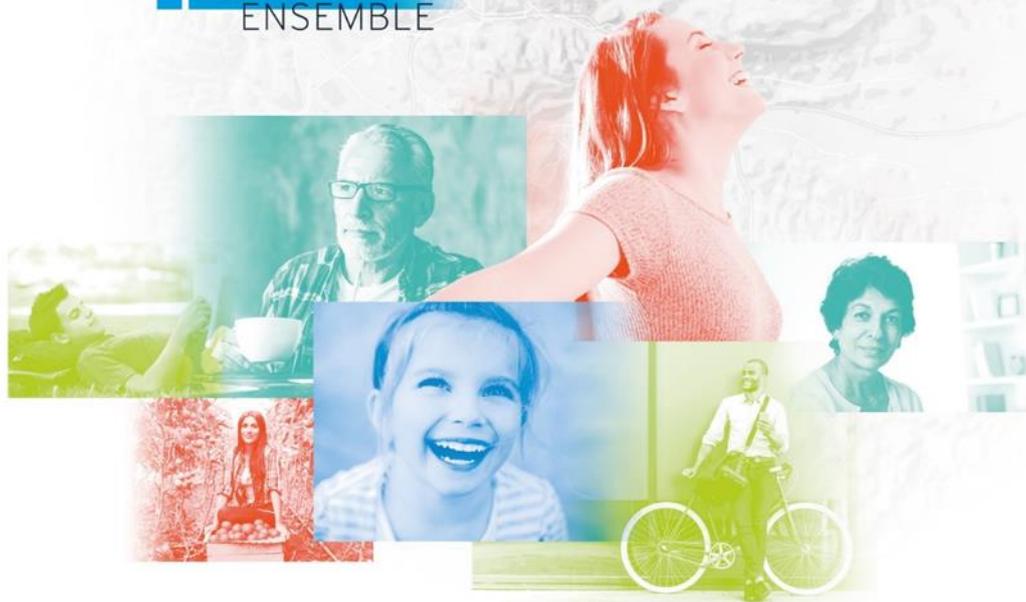


CONSTRUISONS
ENSEMBLE



LE PAYS D'AIX
DE DEMAIN

FUVEAU

4.1 F- ANNEXE REGLEMENT ECRIT : FICHES PATRIMOINE BATI

PLUi du Pays d'Aix approuvé le 05 décembre 2024

Patrimoine Bâti Ponctuel

IDENTIFIANT	COMMUNE	ADRESSE	CADASTRE	APPELLATION	PRESCRIPTION REGLEMENTAIRE	DENOMINATION	COMPLEMENT DE DENOMINATION	SIECLE
P1211	FUVEAU	Route D56E	BM0026	Croix de cimeti�re	PONCTUEL	Croix de chemin		
P1212	FUVEAU	Rue du Chanoine Moisan		Pont Jas des Arts 2	PONCTUEL	Pont		
P1213	FUVEAU	Rue Jas des Arts	BV0172	Pont Jas des arts 1	PONCTUEL	Pont		
P1214	FUVEAU	Rue du nord		Croix de mission	PONCTUEL	Croix de chemin		
P1215	FUVEAU	Place Verminck	BR0191	Eglise Saint-Michel	PONCTUEL	Eglise		
P1216	FUVEAU	Rue Barth�l�my Niollon		Porte de Bassac	PONCTUEL	Porte monumentale		
P1217	FUVEAU	Rue de la paix ; rue nationale			PONCTUEL	Porte monumentale		
B1219	FUVEAU	Rue de la providence	BR0047 ; BR0268		BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE	Ch�teau		
P1220	FUVEAU	Place du souvenir fran�ais		Place du souvenir fran�ais	PONCTUEL	Place		
P1221	FUVEAU	Rue des moussaillons	BR0128		PONCTUEL	Lavoir		
P1222	FUVEAU	Rue Marius Moustier	BR0105	Ancienne station de relevage des eaux	PONCTUEL	Ouvrage li� � l'alimentation en eau		
P1223	FUVEAU	Chemin de Rousset	BV0152 � 0153	Le vieux lavoir	PONCTUEL	Lavoir		
B1225	FUVEAU	Chemin du Goi	BE0212	Ch�teau Bourrelly	BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE	Ch�teau		
P1226	FUVEAU	Parc Saint-Michel	BE0229		PONCTUEL	Pigeonnier		
P1227	FUVEAU	Rue du Chanoine Moisan	BO0168	Maison pour tous	PONCTUEL	Cercle de sociabilit�		
B1236	FUVEAU	Chemin des Beaumouilles	AN0058 � 0059 ; AN0061	Bastide des Beaumouilles	BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE	Bastide		
B1231	FUVEAU	Chemin de Bourtin	AC0012	Bastide du Puget	BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE	Bastide		
P1232	FUVEAU	Route D6	AI0003	Chapelle Saint-Jean	PONCTUEL	Chapelle		

Patrimoine Bâti Ponctuel

IDENTIFIANT	COMMUNE	ADRESSE	CADASTRE	APPELLATION	PRESCRIPTION REGLEMENTAIRE	DENOMINATION	COMPLEMENT DE DENOMINATION	SIECLE
P1233	FUVEAU	Chemin de la potasse	AM0015	Usine à potasse avec sa retenue d'eau	PONCTUEL	Usine		
B1234	FUVEAU	Hameau de château l'Arc	AW0128 ; AW0132	Château l'Arc	BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE	Château		
P1235	FUVEAU	Allée de Vaublanc	AW0071	Bastide de Saint-Charles	PONCTUEL	Ferme		
P1237	FUVEAU	Chemin de la bergerie	AE0126	Bâtiment voyageur ancienne gare de la Barque	PONCTUEL	Gare		
B1238	FUVEAU	Chemin de la grande bastide	AK0191	Grande Bastide	BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE	Bastide		
P1239	FUVEAU	RD96	CH0093	Braconnerie Saint-Pol	PONCTUEL	Maison de maitre ; ferme		
P1240	FUVEAU	Chemin du moulin des forges	BX0060	Moulin des forges	PONCTUEL	Moulin		
P1241	FUVEAU	Chemin du vallon	BX0071	La bergerie	PONCTUEL	Bergerie		
P1242	FUVEAU	Impasse de la Jacasse	BB0120	Gare du puits Lhuillier	PONCTUEL	Gare		
P1218	FUVEAU	Rue du figuier	BR0193	Le Cercle	PONCTUEL	Cercle de sociabilité		
P1243	FUVEAU	Chemin de masse	BH0098		PONCTUEL	Descenderie		
P1244	FUVEAU	RD96	BI0160 ; BI0178 ; BI0189	Bastide de la Bégude	PONCTUEL	Ferme		
P1245	FUVEAU	Chemin d'Aix		Oratoire du chemin d'Aix	PONCTUEL	Oratoire		
P1224	FUVEAU	Rue du 4 septembre	BE0067	Maison des associations	PONCTUEL	Mairie		
P1228	FUVEAU	Route D96		Pont de Bachasson	PONCTUEL	Pont		
P1229	FUVEAU	Bachasson	AB0116	Ancien pont de Bachasson	PONCTUEL	Pont		

Patrimoine Bâti Ponctuel

IDENTIFIANT	COMMUNE	ADRESSE	CADASTRE	APPELLATION	PRESCRIPTION REGLEMENTAIRE	DENOMINATION	COMPLEMENT DE DENOMINATION	SIECLE
P1230	FUVEAU	Chemin de la Tuilière	AC0018	Bastide de la Tuilière	PONCTUEL	Ferme		
P1392	FUVEAU	Chemin de la Bergerie	AK0186; AK0187; AK0188	Ancienne pompe SNCF	PONCTUEL	Station de pompage	remise ferroviaire	19e siècle
P1415	FUVEAU	Route D96	BB0059	Puits d'Huillier	PONCTUEL	Descenderie		19e siècle
P1416	FUVEAU	Rue Rondet	BR0082		PONCTUEL	Château		Médiéval

METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : B1219	FUVEAU	Appellation :
Élément patrimonial : Château Typologie : BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Rue de la providence		Cadastre Parcelles n°: BR0047 ; BR0268
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : OUI - Architectural : NON	
Description : Ancienne tour du deuxième château de Fuveau		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :
		
Source :	Source :	Source : Orthophoto IGN 2018

METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : B1225	FUVEAU	Appellation : Château Bourrelly
Élément patrimonial : Château Typologie : BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Chemin du Goi		Cadastre Parcelles n°: BE0212
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :
		
Source : GOOGLE2020	Source : GOOGLE2020	Source : Orthophoto IGN 2018

METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : B1231	FUVEAU	Appellation : Bastide du Puget
Elément patrimonial : Bastide Typologie : BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Chemin de Bourtin		Cadastre Parcelles n°: AC0012
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :	Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2	
	Prescriptions spécifiques :	



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : B1234	FUVEAU	Appellation : Château l'Arc
Elément patrimonial : Château Typologie : BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Hameau de château l'Arc		Cadastre Parcelles n°: AW0128 ; AW0132
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :	Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2	
	Prescriptions spécifiques :	



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : B1236	FUVEAU	Appellation : Bastide des Beaumouilles
Elément patrimonial : Bastide Typologie : BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Chemin des Beaumouilles		Cadastre Parcelles n°: AN0058 à 0059 ; AN0061
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : B1238	FUVEAU	Appellation : Grande Bastide
Elément patrimonial : Bastide Typologie : BASTIDE ET DOMAINE REMARQUABLE		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Chemin de la grande bastide		Cadastre Parcelles n°: AK0191
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1211	FUVEAU	Appellation : Croix de cimetière
Élément patrimonial : Croix de chemin Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Route D56E		Cadastre Parcelles n°: BM0026
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1212	FUVEAU	Appellation : Pont Jas des Arts 2
Élément patrimonial : Pont Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Rue du Chanoine Moisan		Cadastre Parcelles n°:
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1213	FUVEAU	Appellation : Pont Jas des arts 1
Élément patrimonial : Pont Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Rue Jas des Arts		Cadastre Parcelles n°: BV0172
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1214	FUVEAU	Appellation : Croix de mission
Élément patrimonial : Croix de chemin Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Rue du nord		Cadastre Parcelles n°:
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1215	FUVEAU	Appellation : Eglise Saint-Michel
Elément patrimonial : Eglise Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Place Verminck		Cadastre Parcelles n°: BR0191
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1216	FUVEAU	Appellation : Porte de Bassac
Elément patrimonial : Porte monumentale Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Rue Barthélémy Niollon		Cadastre Parcelles n°:
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1217	FUVEAU	Appellation :
Élément patrimonial : Porte monumentale Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Rue de la paix ; rue nationale		Cadastre Parcelles n°:
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1218	FUVEAU	Appellation : Le Cercle
Élément patrimonial : Cercle de sociabilité Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Rue du figuier		Cadastre Parcelles n°: BR0193
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



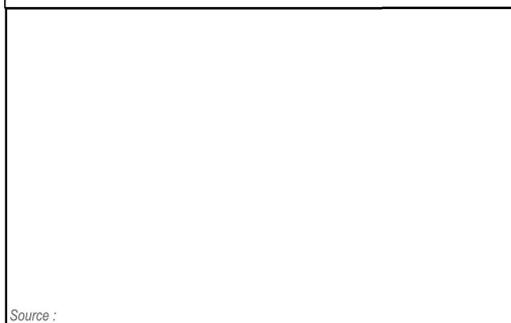
METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1220	FUVEAU	Appellation : Place du souvenir français
Elément patrimonial : Place Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Place du souvenir français		Cadastre Parcelles n°:
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1221	FUVEAU	Appellation :
Elément patrimonial : Lavoir Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Rue des moussaillons		Cadastre Parcelles n°: BR0128
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1222	FUVEAU	Appellation : Ancienne station de relevage des eaux
Elément patrimonial : Ouvrage lié à l'alimentation en eau Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Rue Marius Moustier		Cadastre Parcelles n°: BR0105
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1223	FUVEAU	Appellation : Le vieux lavoir
Elément patrimonial : Lavoir Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Chemin de Rousset		Cadastre Parcelles n°: BV0152 à 0153
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1224	FUVEAU	Appellation : Maison des associations
Elément patrimonial : Mairie Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Rue du 4 septembre		Cadastre Parcelles n°: BE0067
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1226	FUVEAU	Appellation :
Elément patrimonial : Pigeonnier Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Parc Saint-Michel		Cadastre Parcelles n°: BE0229
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1227	FUVEAU	Appellation : Maison pour tous
Élément patrimonial : Cercle de sociabilité Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Rue du Chanoine Moisan		Cadastre Parcelles n°: BO0168
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description : Première école construite à Fuveau, enseignement catholique. Devenu au 19ème siècle une école pour garçons. A la fin des années 1970, la commune a récupéré le bâtiment et a créé la maison pour tous.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1228	FUVEAU	Appellation : Pont de Bachasson
Élément patrimonial : Pont Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Route D96		Cadastre Parcelles n°:
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1229	FUVEAU	Appellation : Ancien pont de Bachasson
Elément patrimonial : Pont Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Bachasson		Cadastre Parcelles n°: AB0116
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :
<small>Source :</small>	<small>Source :</small>	 <small>Source : Orthophoto IGN 2018</small>

METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1230	FUVEAU	Appellation : Bastide de la Tuilière
Elément patrimonial : Ferme Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Chemin de la Tuilière		Cadastre Parcelles n°: AC0018
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :
<small>Source :</small>	<small>Source :</small>	 <small>Source : Orthophoto IGN 2018</small>

METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1232	FUVEAU	Appellation : Chapelle Saint-Jean
Élément patrimonial : Chapelle Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Route D6		Cadastre Parcelles n°: AI0003
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1233	FUVEAU	Appellation : Usine à potasse avec sa retenue d'eau
Élément patrimonial : Usine Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Chemin de la potasse		Cadastre Parcelles n°: AM0015
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1235	FUVEAU	Appellation : Bastide de Saint-Charles
Élément patrimonial : Ferme Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Allée de Vaublanc		Cadastre Parcelles n°: AW0071
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1237	FUVEAU	Appellation : Bâtiment voyageur ancienne gare de la Barque
Élément patrimonial : Gare Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Chemin de la bergerie		Cadastre Parcelles n°: AE0126
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1239	FUVEAU	Appellation : Braconnerie Saint-Pol
Élément patrimonial : Maison de maître ; ferme Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : RD96		Cadastre Parcelles n°: CH0093
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1240	FUVEAU	Appellation : Moulin des forges
Élément patrimonial : Moulin Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Chemin du moulin des forges		Cadastre Parcelles n°: BX0060
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1241	FUVEAU	Appellation : La bergerie
Elément patrimonial : Bergerie Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Chemin du vallon		Cadastre Parcelles n°: BX0071
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1242	FUVEAU	Appellation : Gare du puits Lhuillier
Elément patrimonial : Gare Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Impasse de la Jacasse		Cadastre Parcelles n°: BB0120
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1243	FUVEAU	Appellation :
Élément patrimonial : Descenderie Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Chemin de masse		Cadastre Parcelles n°: BH0098
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : OUI - Culturel : OUI - Architectural : NON	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :
Source :		 Source : Orthophoto IGN 2018

METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1244	FUVEAU	Appellation : Bastide de la Bégude
Élément patrimonial : Ferme Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : RD96		Cadastre Parcelles n°: BI0160 ; BI0178 ; BI0189
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :
 Source : GOOGLE2020	 Source : GOOGLE2020	 Source : Orthophoto IGN 2018

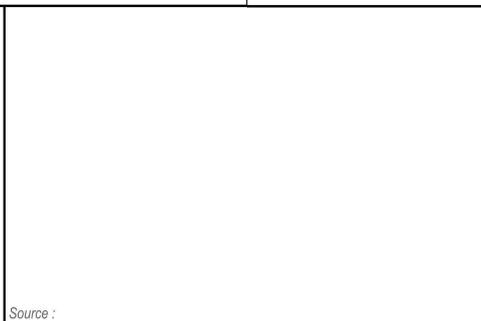
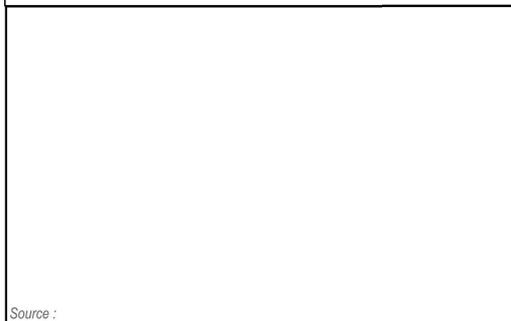
METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1245	FUVEAU	Appellation : Oratoire du chemin d'Aix
Élément patrimonial : Oratoire Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Chemin d'Aix		Cadastre Parcelles n°:
Siècle :	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1392	FUVEAU	Appellation : Ancienne pompe SNCF
Élément patrimonial : Station de pompage Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions : remise ferroviaire
Localisation : Chemin de la Bergerie		Cadastre Parcelles n°: AK0186; AK0187; AK0188
Siècle : 19e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : - Culturel : - Architectural :	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1415	FUVEAU	Appellation : Puits d'Huilier
Elément patrimonial : Descenderie Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Route D96		Cadastre Parcelles n°: BB0059
Siècle : 19e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : OUI - Architectural : NON	
Description :		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :
Source :		 Source : Orthophoto IGN 2018

METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : P1416	FUVEAU	Appellation :
Elément patrimonial : Château Typologie : PONCTUEL		Dénomination complémentaires et précisions :
Localisation : Rue Rondet		Cadastre Parcelles n°: BR0082
Siècle : Médiéval	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : OUI - Architectural : OUI	
Description : Ancienne tour du deuxième château de Fuveau		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme PLUi 4.1 Règlement Partie A Titre II Article 2.2
		Prescriptions spécifiques :
 Source : GOOGLE2022	 Source : GOOGLE2022	 Source : Orthophoto IGN 2018

Patrimoine Bâti Surfacique

IDENTIFIANT	COMMUNE	ADRESSE	CADASTRE	APPELATION	PRESCRIPTION REGLEMENTAIRE	DENOMINATION	PRECISION SUR DENOMINATION	SIECLE
D72	FUVEAU	Hameau de château l'Arc	AW0165 ; AW0114 à 0121 ; AW0095 à 0112	Hameau de château l'Arc	DOMAINE REMARQUABLE	Ecart	dépendance ; cour ; parc	17e siècle
S95	FUVEAU	Centre ancien : Place Verminck ; rue du Nord ; rue Rondet etc	BPBR21 ; BR0019 ; BR0098 ; BO0007 etc	Centre-ville médiéval	SEQUENCE PATRIMONIALE	Centre-ville	maison; place; rue; jardin; cour	11 siècle ; 19e siècle
S104	FUVEAU	Centre-ville ; rue E. Loubet ; Cours V. Leydet ; rue du Midi etc	BO0035 ; BO0133 ; BS0025 ; BE0049 etc	Centre-Ville	SEQUENCE PATRIMONIALE	Centre-ville	maison ; place ; rue; cour ; jardin ;	19e siècle

METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : D72	FUVEAU	Appellation : Hameau de château l'Arc
Elément patrimonial : Ecart Typologie : DOMAINE REMARQUABLE		Dénomination complémentaires et précisions : dépendance ; cour ; parc
Localisation : Hameau de château l'Arc		Cadastre Parcelles n°: AW0165 ; AW0114 à 0121 ; AW0095 à 0112
Siècle : 17e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : NON - Culturel : NON - Architectural : OUI	
<p>Description : Les dépendances sont constituées de trois bâtiments réguliers, organisés autour d'une cour. Le bâtiment sud est en vis à vis du Château l'Arc. Au nord, son centre a un pignon central avec une porte monumentale sculptée surmontée d'un oculus Au sud, une tour a base carrée a une toiture à pavillon à plan des coyaux. La hauteur est d'un étage. La composition architecturale est faite de cellule avec porte et fenêtre cintrées en rez-de-chaussée et fenêtre simple à l'étage.</p>		<p>Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme Règlement du PLUi Titre II article 2.11 et Titre IV</p> <p>Prescriptions spécifiques :</p>



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : S95	FUVEAU	Appellation : Centre-ville médiéval
Elément patrimonial : Centre-ville Typologie : SEQUENCE PATRIMONIALE		Dénomination complémentaires et précisions : maison; place; rue; jardin; cour
Localisation : Centre ancien : Place Verminck ; rue du Nord ; rue Rondet etc		Cadastre Parcelles n°: BPBR21 ; BR0019; BR0098 ; BO0007 etc
Siècle : 11 siècle ; 19e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : OUI - Culturel : OUI - Architectural : OUI	
<p>Description : Le village médiéval en promontoire domine la plaine et s'inscrit dans sept collines boschées. Les maisons sont regroupées à l'alignement, autour du point culminant de l'église de style baroque italien, et de l'ancien château des Peysonnels. Les maisons de 1 à 2 étages en moyenne, ont des façades enduites. Les pleins dominent sur les vides. Les toitures sont traditionnelles avec des tuiles canals. Des murs de soutènement en moellons apparents soutiennent des jardins ou des constructions</p>		<p>Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme Règlement du PLUi Titre II article 2.11 et Titre IV</p> <p>Prescriptions spécifiques : Préservation des volumétries générales des constructions / Mise en valeur de l'architecture traditionnelle / Préservation des vues sur le grand paysage notamment des rues du Nord, Rondet, Niollon / Préservation des portes de villes et enceinte</p>



METROPOLE AMP - PLU PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : S104	FUVEAU	Appellation : Centre-Ville
Elément patrimonial : Centre-ville Typologie : SEQUENCE PATRIMONIALE		Dénomination complémentaires et précisions : maison ; place ; rue ; cour ; jardin ;
Localisation : Centre-ville ; rue E. Loubet ; Cours V. Leydet ; rue du Midi etc		Cadastre Parcelles n°: BO0035 ; BO0133 ; BS0025 ; BE0049 etc
Siècle : 19e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : OUI - Culturel : OUI - Architectural : OUI	
<p>Description : Le quartier s'est principalement développé au 19e siècle au sud de la ville médiévale. Les rues sont droites, arborées et organisées selon les points cardinaux, autour du Bd Loubet (menant à l'ancienne gare) et du Cours Leydet. Les maisons d'1 à 2 étages en moyenne sauf le cours Leydet qui a un niveau de plus (R+3). Les façades sont ordonnancées avec équilibre des pleins et des vides. Toitures traditionnelles en tuiles. Présence de balcons, de ferronneries, de modénatur</p>		<p>Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme Règlement du PLUi Titre II article 2.11 et Titre IV</p> <p>Prescriptions spécifiques : Préservation des volumétries générales des constructions / Mise en valeur de l'architecture d'origine, modénatures et décorations / Préservation des jardins, clôtures et cours / Préservation des alignements bâtis</p>

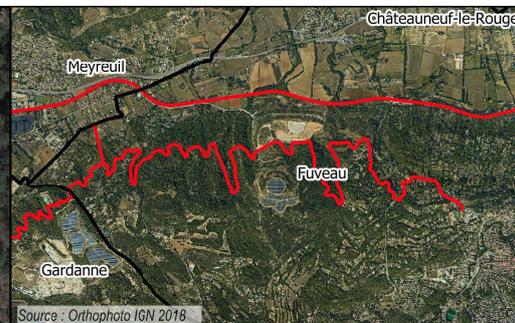


Patrimoine Bâti Linéaire

IDENTIFIANT	COMMUNE	ADRESSE	CADASTRE	APPELLATION	PRESCRIPTION REGLEMENTAIRE	DENOMINATION	COMPLEMENT SUR DENOMINATION	SIECLE
L34	FUVEAU	Bramefan ; chemin des Laouvas ; ancien chemin d'Aix à Fuveau	CY0115 ; CY0122 ; CY0123 etc	Canal du Verdon	LINEAIRE	Canal	pont	19e siècle
L52	FUVEAU	Voie ferrée	AA0131 ; AE0138 ; AE0137 etc.	Carnoules à Gardanne	LINEAIRE	Voie ferrée	pont; ponceau	19e siècle

METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : L34	FUVEAU	Appellation : Canal du Verdon
Elément patrimonial : Canal Typologie : LINEAIRE		Dénomination complémentaires et précisions : pont
Localisation : Bramefan ; chemin des Laouvas ; ancien chemin d'Aix à Fuveau		Cadastre Parcelles n°: CY0115 ; CY0122 ; CY0123 etc
Siècle : 19e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : OUI - Culturel : - Architectural :	
Description : Le canal du Verdon est maçonné surmonté d'un parapet et ponctuellement d'une rambarde métallique. Certaines parties du canal ou des pont sont construits en pierre, notamment l'ouvrage chemin des Ventilateurs. Le canal est toujours en eau. Son tracé est doublé par un chemin d'entretien.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme Article du PLUi Prescriptions spécifiques :



METROPOLE AMP - PLUi PAYS D'AIX - REGLEMENT - VOLET PATRIMONIAL

Identifiant PLUi : L52	FUVEAU	Appellation : Carnoules à Gardanne
Elément patrimonial : Voie ferrée Typologie : LINEAIRE		Dénomination complémentaires et précisions : pont; ponceau
Localisation : Voie ferrée		Cadastre Parcelles n°: AA0131 ; AE0138 ; AE0137 etc.
Siècle : 19e siècle	Critère de préservation : Paysager : OUI - Historique : OUI - Culturel : NON - Architectural : NON	
Description : La ligne ferrée de Carnoules à Gardanne est à voie unique longue de 79 km. Elle a été ouverte au trafic le 15 octobre 1877. Le trafic voyageur a cessé le 18 avril 1939. Son usage pour du fret notamment la bauxite a cessé en 1980. La ligne comporte 18 ponts-route, 160 ouvrages hydrauliques, 89 pont-rails, 5 viaducs et 3 tunnels.		Règlement applicable : Article L.151.19 du Code de l'Urbanisme Article du PLUi Prescriptions spécifiques :

